

## *Mise à jour du chapitre 4 – paragraphe 1.1*

### *Modifications apportées par l'IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers applicables pour les états financiers 2027*

L'IFRS 18 remplace à l'IAS 1 relative à la présentation des états financiers et amende l'IAS 7 portant sur le tableau des flux de trésorerie. Elle est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027.

Avec l'IFRS 18, l'objectif des états financiers est de fournir, aux utilisateurs des comptes, des informations financières utiles sur les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits et les charges, d'une entreprise pour leur permettre d'apprécier les perspectives de flux de trésorerie futurs de l'entreprise et la gestion de ses ressources économiques par la direction.

Le compte de résultat est désormais structuré autour de trois catégories principales : Exploitation (*Operating*), Investissement (*Investing*) et Financement (*Financing*) complétées des catégories « Impôts sur le résultat » et « Activités abandonnées ». La **catégorie « Exploitation »** constitue la catégorie par défaut. Elle regroupe l'ensemble des produits et des charges qui ne relèvent pas des autres catégories. En pratique, elle recouvre essentiellement les produits et charges issus des activités principales de l'entreprise, y compris les éléments inhabituels ou non courants. La présentation des charges d'exploitation peut être effectuée selon trois modalités : par nature, par fonction ou selon une présentation mixte. Le mode de présentation retenu doit être justifié par l'entreprise au regard de sa capacité à fournir une information pertinente sur ses performances. Il doit refléter les pratiques du secteur d'activité ainsi que la manière dont l'activité est pilotée par le management. Lorsque l'affectation de certaines charges par fonction repose sur des clés de répartition arbitraires susceptibles de conduire à une représentation non fidèle des charges par fonction, la présentation par nature doit être privilégiée. Enfin, lorsque l'entreprise opte pour une présentation par fonction, y compris dans le cadre d'une présentation mixte, elle est tenue de fournir en annexe des informations complémentaires détaillant la nature des charges d'exploitation incluses dans les différentes fonctions du résultat d'exploitation.

La **catégorie « Investissement »** regroupe les produits et charges relatifs aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises, notamment la quote-part de résultat de ces entités comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Elle inclut également les produits et charges liés à la trésorerie et aux autres actifs générant un rendement individuel largement indépendant des autres ressources de l'entreprise comme les actifs financiers ou les immeubles de placement. Relèvent donc de cette catégorie les intérêts, les dividendes et les loyers perçus au titre de ces actifs, ainsi que les produits et charges résultant de leur comptabilisation initiale et de leur évaluation ultérieure, notamment les coûts de transaction, les amortissements, les pertes de valeur, les variations de juste valeur et les plus ou moins-values de cession.

La **catégorie « Financement »** regroupe les produits et charges relatifs aux passifs résultant de transactions impliquant une levée de fonds et à certains autres passifs comportant une composante de financement. Les passifs issus d'opérations de levée de fonds correspondent à des transactions dans lesquelles l'entreprise reçoit un financement et s'engage, en contrepartie, à remettre à une date ultérieure de la trésorerie ou ses propres instruments de capitaux propres. Relèvent notamment de cette catégorie les produits et charges résultant de la comptabilisation initiale et de l'évaluation ultérieure des instruments de dette, tels que les emprunts obligataires remboursables en trésorerie ou en actions de l'entreprise, incluant les coûts de transaction, les charges d'intérêts ainsi que les gains et pertes de valeur. D'autres passifs ne résultent pas exclusivement d'une levée de fonds. Il s'agit, par exemple, des passifs de location, des dettes fournisseurs ou encore de certaines provisions (démantèlement, litiges, régimes de retraite à prestations définies, etc.). Pour ces passifs, seuls les produits et charges liés à la composante financière sont classés dans la catégorie « Financement », à savoir principalement les charges ou produits d'intérêts, y compris les effets de désactualisation, et les gains ou pertes résultant des variations des taux d'intérêt.

Points d'attention :

- ✓ Les catégories de produits et charges définies par l'IFRS 18 ne sont pas alignées avec les catégories de flux de trésorerie prévues par l'IAS 7 tant du point de vue de leur définition que de leur classement. Par exemple, la cession d'une immobilisation liée à l'activité industrielle d'une entreprise apparaîtra dans la catégorie exploitation du compte de résultat alors que l'encaissement du prix de vente sera classé parmi les flux de trésorerie d'investissement.
- ✓ Des adaptations sectorielles sont possibles, en particulier pour les établissements financiers, les compagnies d'assurance ou les foncières. Pour tenir compte de leurs spécificités économiques (à apprécier au niveau de la consolidante), des charges et produits qui relèvent de la catégorie « Exploitation » pour des entreprises industrielles ou commerciales peuvent être classés en « Investissement » ou « Financement ». Des rubriques spécifiques sont également prévues avec, par exemple, les produits d'intérêts nets, les produits nets d'honoraires et de commissions, le résultat des activités d'assurance ou encore le résultat financier net.
- ✓ La présentation de postes et de sous-totaux supplémentaires est possible si cela respecte la structure du compte de résultat requise par l'IFRS 18 et permet une meilleure compréhension des états financiers. Si les sous-totaux supplémentaires correspondent à des mesures de performance utilisées en dehors des états financiers, ils sont susceptibles d'être qualifiés de Mesures de Performance définies par la Direction (MPD) et doivent alors respecter les exigences spécifiques d'information prévues par l'IFRS 18 (voir développements à la fin du paragraphe 1.1.).

**Tableau 4.2. – Exemple de compte de résultat par fonction**

	N	N-1
Chiffre d'affaires		
- Coût des ventes		
<b>= Marge brute</b>		
- Frais commerciaux		
- Frais de recherche et développement		
- Frais généraux et administratifs		
- Pertes de valeur		
Autres produits d'exploitation		
Autres charges d'exploitation		
<b>= Résultat d'exploitation</b>		
+/- QP dans le résultat net des entités associées et des co-entreprises		
<b>= Résultat d'exploitation et produits et charges liés aux investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence</b>		
+ Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie		
+/- Produits et charges des placements		
<b>= Résultat avant financement et impôts sur le résultat</b>		
- Charges d'intérêts sur emprunts		
- Désactualisation des provisions		
- Charges d'intérêts sur dettes de location		
<b>= Résultat avant impôts des activités maintenues</b>		
- Impôts sur le résultat		
<b>= Résultat après impôt des activités maintenues</b>		
+ Résultat après impôt des activités abandonnées		
<b>= Résultat net de l'exercice</b>		
Dont attribuable au groupe		
Résultat net des activités poursuivies		
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat net part du groupe		
Dont attribuable aux intérêts minoritaires		
Résultat net des activités poursuivies		
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat net part des intérêts minoritaires		

**Commentaires :**

1. Le coût des ventes comprend l'ensemble des charges de production liées aux ventes de l'exercice. Les variations de stocks de matières, marchandises, produits et en-cours sont intégrées dans le coût des ventes avec :

Coût des ventes = coût de production des produits fabriqués + stock initial de produits fabriqués – stock final de produits fabriqués

Il ne faut pas oublier (*se reporter au chapitre 1*) que les variations de stocks de produits finis et d'en-cours sont inscrits en charges avec les IFRS.

Avec :

Coût de production des produits fabriqués = total des charges consommées

Charges de matières premières consommées = achats + stock initial de matières – stock final de matières

2. Les autres produits opérationnels peuvent comprendre les droits de licences, les redevances ou les revenus financiers de nature opérationnelle (exemple : les produits financiers liés à l'activité bancaire d'une filiale).

3. Les sous-totaux « Résultat d'exploitation » et « Résultat avant financement et impôts » sont obligatoires.

4. S'agissant d'un compte de résultat consolidé, le document reprend les charges et les produits de la société mère et des filiales qui sont intégrées globalement. En revanche, les co-entreprises (sociétés du périmètre de consolidation faisant l'objet d'un contrôle conjoint) et les entreprises associées (sociétés du périmètre faisant l'objet d'une influence notable) étant mises en équivalence avec les IFRS, seule la quote-part dans le résultat de ces sociétés est prise en compte.

5. Le compte de résultat distingue le résultat issu des activités maintenues du résultat des activités abandonnées. C'est une information intéressante qui facilite le travail de prospective des investisseurs et des analystes financiers.

La notion d'activité abandonnée est définie par l'IFRS 5. Il s'agit d'une composante dont le groupe s'est séparé ou qui est classée comme détenue en vue de la vente (*se reporter au commentaire n° 5 du paragraphe 1.2 pour une définition de la notion « détenue en vue de la vente »*) qui représente :

- une ligne d'activité ou une zone géographique majeure et distincte,
- ou une filiale acquise exclusivement pour être revendue.

Le résultat après impôts des activités abandonnées est présenté distinctement au compte de résultat avec le détail au niveau des annexes. Ce résultat comprend :

- les produits et les charges de l'activité avant la cession,
- la plus ou moins-value réalisée sur la cession.

Les éléments de produits et de charges des activités arrêtées, qui ne sont pas cédées, sont également isolés dans le résultat des activités abandonnées.

Le tableau 4.3 fournit un exemple de compte de résultat par nature.

**Tableau 4.3.** – Exemple de compte de résultat par nature

	N	N-1
Chiffre d'affaires		
- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		
- Achats consommés (matières, marchandises) <i>(dont les variations de stocks)</i>		
- Charges de personnel		
- Charges externes		
- Amortissements et pertes de valeur		
+/- Résultat des cessions d'actifs		
Autres produits d'exploitation		
Autres charges d'exploitation		
<b>= Résultat d'exploitation</b>		
+/- QP dans le résultat net des entités associées et des co-entreprises		
<b>= Résultat d'exploitation et produits et charges liés aux investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence</b>		
+ Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie		
+/- Produits et charges des placements		
<b>= Résultat avant financement et impôts sur le résultat</b>		
- Charges d'intérêts sur emprunts		
- Désactualisation des provisions		
- Charges d'intérêts sur dettes de location		
<b>= Résultat avant impôts des activités maintenues</b>		
- Impôts sur le résultat		
<b>= Résultat après impôt des activités maintenues</b>		
+ Résultat après impôt des activités abandonnées		
<b>= Résultat net de l'exercice</b>		
Dont attribuable au groupe		
Résultat net des activités poursuivies		
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat net part du groupe		
Dont attribuable aux intérêts minoritaires		
Résultat net des activités poursuivies		
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat net part des intérêts minoritaires		

Le compte de résultat par nature diffère du précédent uniquement pour le calcul du résultat d'exploitation. Ensuite, nous retrouvons la même présentation.

## Application 1

Pour l'exercice N, le groupe dispose des informations (en €) suivantes :

Ventes de produits finis	3 200 000
Revenus de location	24 000
Achats de matières premières	680 000
Variation de stocks de produits finis (stock initial – stock final)	350 000
Variation de stocks de matières premières	– 30 000
Charges liées au transport des produits finis	66 000
Charges de personnel <sup>1</sup>	1 245 000
Dotations pour dépréciation, amortissements et provisions <sup>2</sup>	230 000
Charges d'intérêt d'emprunt	20 000
Produits financiers de placements	8 000
Plus-values latentes sur actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	23 000
Résultat sur activités abandonnées	180 000
Charge d'impôt sur le résultat <sup>3</sup>	184 000
Perte actuarielle sur engagements retraite	– 5 000
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	– 49 000

<sup>1</sup> Ces charges concernent du personnel de production à hauteur de 745 000 €, commercial pour 200 000 € et administratif pour 300 000 €.

<sup>2</sup> Ces dotations concernent l'activité production pour 180 000 € et administrative pour le solde.

<sup>3</sup> Dont 30 000 € au titre des activités abandonnées. Par ailleurs, pour simplifier, nous supposons qu'il s'agit de la charge d'impôts nette de l'impôt imputé directement sur les autres éléments du résultat global.

Autres informations :

Le résultat de l'exercice est attribuable aux minoritaires du groupe à hauteur de 33 000 € pour les activités poursuivies. Les autres éléments du résultat global concernent exclusivement le groupe.

**Construire :**

- le compte de résultat par nature,
- le compte de résultat par fonction,
- l'état du résultat global à partir du résultat de l'exercice issu du compte de résultat.

### *Éléments de correction*

Le compte de résultat par nature de l'exercice N peut présenter la forme suivante :

	N
Produits des activités ordinaires	3 200 000
– Variation des stocks de produits finis et en-cours	– 350 000
– Achats consommés (680 000 – 30 000)	– 650 000
– Charges de personnel	– 1 245 000
– Charges externes	– 66 000
– Dotation aux amortissements, provisions et dépréciations	– 230 000
+ Autres produits	+ 24 000
= <i>Résultat d'exploitation</i>	683 000
+/- QP dans le résultat net des entités associées et des co-entreprises	–49 000
= <i>Résultat d'exploitation et produits et charges liés aux investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence</i>	634 000
+ Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	
+/- Produits et charges des placements	8 000
= <i>Résultat avant financement et impôts sur le résultat</i>	642 000
- Charges d'intérêts sur emprunts	–20 000
- Désactualisation des provisions	
- Charges d'intérêts sur dettes de location	
= <i>Résultat avant impôts des activités maintenues</i>	622 000
– Charge d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	–154 000
= <i>Résultat après impôt des activités maintenues</i>	468 000
+ <i>Résultat après impôt des activités abandonnées</i> <sup>2</sup>	150 000
= <i>Résultat net de l'exercice</i> <sup>3</sup>	618 000
Part du groupe	585 000
Part des minoritaires	33 000

<sup>1</sup> Seule la charge d'impôt relative aux activités poursuivies apparaît à ce niveau : 184 000 – 30 000 = 154 000 €.

<sup>2</sup> Le montant d'impôt relatif aux activités abandonnées est directement imputé sur leur résultat : 180 000 – 30 000 = 150 000 €.

<sup>3</sup> Le résultat des activités poursuivies concerne les minoritaires à hauteur de 33 000 €. Le résultat net (part du groupe) est donc de 585 000 € (= 618 000 – 33 000).

Le compte de résultat par fonction de l'exercice N peut présenter la forme suivante :

	N
Produits des activités ordinaires	3 200 000
– Coût des ventes <sup>1</sup>	– 1 925 000
= <i>Marge brute</i>	1 275 000
+ Autres produits	+ 24 000
– Coûts commerciaux <sup>2</sup>	– 266 000
– Charges administratives <sup>3</sup>	– 350 000
= <i>Résultat d'exploitation</i>	683 000
+/- QP dans le résultat net des entités associées et des co-entreprises	–49 000
= <i>Résultat d'exploitation et produits et charges liés aux investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence</i>	634 000
+ Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	
+/- Produits et charges des placements	8 000
= <i>Résultat avant financement et impôts sur le résultat</i>	634 000
- Charges d'intérêts sur emprunts	–20 000
- Désactualisation des provisions	
- Charges d'intérêts sur dettes de location	
= <i>Résultat avant impôts des activités maintenues</i>	622 000
– Charge d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	–154 000
= <i>Résultat après impôt des activités maintenues</i>	468 000
+ <i>Résultat après impôt des activités abandonnées</i> <sup>2</sup>	150 000
= <i>Résultat net de l'exercice</i> <sup>3</sup>	618 000
Part du groupe	585 000
Part des minoritaires	33 000

<sup>1</sup> Le coût des ventes comprend :

– les achats de matières	680 000 €
– les variations de stocks de matières	– 30 000 €
– les charges de personnel de production	745 000 €
– les dotations liées à la production	180 000 €
– les variations de stocks de produits finis	350 000 €

<sup>2</sup> Les charges commerciales s'élèvent à 266 000 € : les charges de personnel commercial pour 200 000 € et les frais d'acheminement des produits finis pour 66 000 €.

<sup>3</sup> Les charges administratives comprennent des charges de personnel pour 300 000 € et des dotations pour 50 000 € (= 230 000 – 180 000), soit un total de 350 000 €.

L'état du résultat global de l'exercice N peut présenter la forme suivante :

	N
<i>Résultat net</i> (a)	618 000
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par le résultat global	23 000
Écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	- 5 000
<i>Total des autres éléments du résultat global</i> (b)	18 000
<i>Résultat global</i> (c) = (a) + (b)	636 000
Dont part du groupe	603 000
Dont part des intérêts minoritaires	33 000

Les modèles de compte de résultat en IFRS (par fonction et par nature) plus détaillés recommandés par l'ANC présentés en annexe de ce chapitre seront peut-être revus par l'ANC pour intégrer les changements liés à l'IFRS 18.

**Mesures de Performance définies par la Direction : MPD** (ou MPM : *Management-defined Performance Measures*)

En complément des informations financières réglementées, les entreprises publient fréquemment des indicateurs alternatifs de performance, également appelés indicateurs non-GAAP (GAAP : *Generally Accepted Accounting Principles*). Ces mesures ont pour objectif affiché de mieux traduire la performance financière de l'entreprise pour aider les utilisateurs des états financiers à mieux appréhender ses performances.

Face au recours croissant à ces indicateurs, non encadrés par les normes IFRS, et à l'importance grandissante que leur accordent les investisseurs, l'IFRS 18 a introduit la notion de Mesures de Performance définies par la Direction (MPD). Ces mesures correspondent à des indicateurs alternatifs de performance liés au compte de résultat, en d'autres termes des totaux ou sous-totaux de produits et de charges non définis par une IFRS, utilisés par l'entreprise dans sa communication financière en dehors des états financiers (exemples : communiqués de presse, présentations aux investisseurs, etc). Elles visent à refléter la vision du management sur un aspect de la performance financière de l'entreprise. Les autres indicateurs non-GAAP portant sur la situation financière ou les flux de trésorerie (tels que le *free cash-flow* ou l'endettement net) ne relèvent pas de la définition des MPD. En revanche, un ratio communiqué en dehors des états financiers constitue une mesure de performance définie par la direction s'il a pour numérateur ou dénominateur un sous-total de produits et de charges qui répondrait à la définition d'une MPD s'il faisait l'objet d'une communication séparée en dehors des états financiers.

Afin d'améliorer la transparence des Mesures de Performance définies par la Direction, les entreprises qui y recourent sont tenues de publier une note dédiée en annexe avec des

informations à la fois qualitatives et quantitatives. Ces informations comprennent notamment les éléments suivants :

- une « déclaration » sur le fait que les MPD reflètent la vision du management sur un aspect de la performance de l'entité dans son ensemble et qu'elles ne sont pas nécessairement comparables avec des indicateurs similaires utilisés par d'autres entreprises,
- une description de l'aspect de la performance financière qui est communiqué au travers de la MPD et la raison pour laquelle cet indicateur non-GAAP fournit une information utile sur cet aspect de la performance de l'entreprise,
- la définition de l'indicateur,
- l'explication de sa pertinence pour l'analyse de la performance de l'entreprise,
- la méthode de calcul retenue,
- une réconciliation avec le sous-total du compte de résultat défini par les IFRS le plus directement comparable.

### **Changements relatifs au tableau des flux de trésorerie**

- ✓ Pour élaborer le tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte, il convient de calculer le flux de trésorerie opérationnel en s'appuyant sur le résultat d'exploitation. Ce changement permet de renforcer la cohérence entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie.
- ✓ Le classement des flux de trésorerie liés aux intérêts et aux dividendes dépend de l'activité principale de l'entreprise. Pour les firmes industrielles et de services, les intérêts et dividendes versés doivent être présentés parmi les flux de trésorerie de financement tandis que les intérêts et dividendes reçus sont classés parmi les flux de trésorerie d'investissement. Pour les entreprises exerçant une activité spécifique, telles que les établissements bancaires ou les compagnies d'assurance, le traitement est fondé sur une approche de cohérence avec le compte de résultat. Les dividendes versés sont classés en flux de trésorerie de financement tandis que les intérêts reçus, les intérêts versés et les dividendes reçus sont classés conformément à la catégorie retenue pour les produits et charges correspondants dans le compte de résultat. Ces trois flux de trésorerie (intérêts reçus, intérêts versés et dividendes reçus) doivent être regroupés au sein d'une seule et même catégorie du tableau des flux de trésorerie : exploitation, investissement ou financement. Ainsi, lorsque l'ensemble des charges d'intérêts est présenté dans la catégorie « Financement » du compte de résultat, tous les flux de trésorerie relatifs aux intérêts sont classés en flux de financement. En revanche, si les charges d'intérêts sont ventilées entre plusieurs catégories du compte de résultat (par exemple, exploitation et financement), l'entreprise doit opérer un choix unique de classement pour l'ensemble des flux de trésorerie liés aux intérêts, soit en flux d'exploitation, soit en flux de financement.

## Eléments de correction de l'exercice 1

### Compte de résultat de l'exercice N

Produits des activités ordinaires	7 500 000
– Coût des ventes <sup>1</sup>	– 5 380 000
= <i>Marge brute</i>	2 120 000
+ Autres produits	+ 240 000
– Coûts commerciaux <sup>2</sup>	– 816 000
– Charges administratives <sup>3</sup>	– 1 000 000
= <i>Résultat d'exploitation</i>	544 000
+/- QP dans le résultat net des entités associées et des co-entreprises	+ 21 000
= <i>Résultat d'exploitation et produits et charges liés aux investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence</i>	565 000
+ Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	
+/- Produits et charges des placements <sup>4</sup>	+ 123 000
= <i>Résultat avant financement et impôts sur le résultat</i>	688 000
- Charges d'intérêts sur emprunts <sup>4</sup>	– 86 000
- Désactualisation des provisions	
- Charges d'intérêts sur dettes de location	
= <i>Résultat après impôt des activités maintenues</i>	602 000
– Charge d'impôt sur le résultat (150 000 + 80 000) <sup>5</sup>	– 230 000
= <i>Résultat après impôt des activités maintenues</i>	372 000
+ <i>Résultat après impôt des activités abandonnées</i>	0
= <i>Résultat net de l'exercice</i>	372 000
Dont attribuable au groupe	342 000
Dont attribuable aux intérêts minoritaires <sup>6</sup>	30 000

<sup>1</sup> Le coût des ventes correspond au coût de production des produits fabriqués + stock initial de produits – stock final de produits :

Consommation de matières :

Achats + stock initial – stock final

(2 560 000 + 70 000 – 80 000) 2 550 000 €

Charges externes de production 120 000 €

Charges de personnel de production 2 370 000 €

Dotations de production 360 000 €

Coût de production des produits fabriqués 5 400 000 €

+ Stock initial de produits finis + 110 000 €

– Stock final de produits finis – 130 000 €

5 380 000 €

<sup>2</sup> Les coûts commerciaux comprennent des charges externes pour 234 000 €, des charges de personnel pour 500 000 € et des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations pour 82 000 €, soit un total de 816 000 €.

<sup>3</sup> Les coûts administratifs sont constitués de charges externes pour 110 000 €, de charges de personnel pour 800 000 € et de dotations aux amortissements, provisions et dépréciations pour 90 000 €, soit un total de 1 000 000 €.

<sup>4</sup> En l'absence d'information sur l'origine des charges et produits financiers, nous faisons l'hypothèse qu'ils sont respectivement liés à des emprunts et des placements financiers.

<sup>5</sup> La partie de l'impôt différé actif considérée comme non-récupérable doit être éliminée (*se reporter à la note n° 9 sur les impôts différés au bas de la balance de consolidation fournie dans l'énoncé*). Cela se traduit par une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat de 80 000 €.

<sup>6</sup> *Se reporter à la note n° 2 au bas de la balance de consolidation fournie dans l'énoncé.*

#### État du résultat global de l'exercice N

<i>Résultat net</i>	372 000
Éléments reclassés ultérieurement en résultat net : Réévaluation des actifs financiers à la JV par les autres éléments du résultat global	15 000
Éléments non reclassés ultérieurement en résultat net : Réévaluation des immobilisations Réévaluation au titre des régimes à prestations définies	25 000 3 000
<i>Total des autres éléments du résultat global</i>	415 000
<i>Résultat global</i>	
Dont part du groupe <sup>1</sup>	377 000
Dont intérêts minoritaires	38 000

<sup>1</sup> Les notes n° 1 et 2 au bas de la balance consolidée de l'énoncé indiquent la part des intérêts minoritaires dans le résultat global : 38 000 € (= 30 000 + 8 000).

État de situation financière au 31 décembre de l'année N

<i>Goodwill (234 000 – 84 000)</i>	150 000
Marques	78 000
Logiciels ( <i>32 000 – 25 000</i> )	7 000
Terrain	1 323 000
Constructions ( <i>3 200 000 – 1 858 000</i> )	1 342 000
Immeubles de placement	550 000
Matériels industriels ( <i>1 940 000 – 1 140 000</i> )	800 000
Participations mises en équivalence	346 000
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat global	160 000
Prêts	92 000
Actifs d'impôts différés <sup>1</sup>	195 000
<i>Actifs non courants</i>	5 043 000
Stocks <sup>2</sup>	210 000
Créances clients <sup>3</sup>	220 000
Autres créances	79 000
Trésorerie	250 000
<i>Actifs courants</i>	759 000
Actifs destinés à être cédés	0
Total	5 802 000
Capital émis	1 000 000
Réserves consolidées	1 950 000
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres <sup>4</sup>	155 000
Résultat consolidé	342 000
<i>Capitaux propres du groupe</i>	3 447 000
Intérêts minoritaires ( <i>120 000 + 30 000 + 18 000</i> )	168 000
<i>Total des capitaux propres</i>	3 615 000
Provisions ( <i>167 000 – 37 000</i> )	130 000
Dettes financières ( <i>1 600 000 – 180 000</i> )	1 420 000
Passifs d'impôts différés	75 000
<i>Passifs non courants</i>	1 625 000
Provisions	37 000
Dettes financières	180 000
Dettes d'impôts courants	45 000
Dettes fournisseurs <sup>3</sup>	300 000
<i>Passifs courants</i>	562 000
Passifs destinés à être cédés	0
Total	5 802 000

<sup>1</sup> Les impôts différés actifs sont retenus à condition qu'il y ait une probabilité raisonnable de récupération future. Ce n'est pas le cas à hauteur de 80 000 €. Le groupe doit donc inscrire

uniquement 195 000 € (= 275 000 – 80 000) d'actifs d'impôts différés. La partie *a priori* non récupérable est inscrite en augmentation de la charge d'impôt sur les bénéfices.

<sup>2</sup> Les stocks doivent apparaître pour leur valeur en clôture, soit 210 000 € (= 80 000 + 130 000).

<sup>3</sup> Les créances et dettes réciproques doivent être éliminées dans le processus de consolidation. Nous retenons donc 220 000 € (= 266 000 – 46 000) pour les créances clients et 300 000 € (= 346 000 – 46 000) pour les dettes fournisseurs.

<sup>4</sup> Ce poste comprend tous les autres éléments du résultat global, à savoir : les réévaluations sur actifs corporels (135 000 €) et sur les actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global (25 000 €) et les écarts actuariels (13 000 €), soit un total de 173 000 €. Au niveau des capitaux propres du groupe, il faut éliminer la partie minoritaire de 18 000 € (*se reporter à la note de bas de page 1 de l'énoncé*), d'où un montant de 155 000 € (= 173 000 – 18 000).

Dans cet exercice, la construction de l'état des variations des capitaux propres suppose de repartir des capitaux propres de clôture de l'exercice N et d'intégrer les mouvements de l'exercice N pour remonter aux soldes de clôture de l'année passée N-1.

#### État de variation des capitaux propres de l'exercice N (en K€)

	Capital	Réserves et résultats consolidés <sup>1</sup>	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres du groupe	Capitaux propres des minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres N-1	1 000	2 020	120	3 140	130	3 270
Plan actions gratuites		50		50		50
Dividendes		- 120		- 120		- 120
Résultat net de l'exercice <sup>3</sup>		342		342	30	372
Autres éléments du résultat global <sup>4</sup>			35	35	8	43
Capitaux propres N	1 000	2 292	155	3 447	168	3 615

<sup>1</sup> Pour connaître « les réserves et le résultat consolidé » au 31/12/N-1, il faut repartir du montant au bilan au 31/12/N et le retraiter des opérations intervenant sur l'exercice N.

<sup>2</sup> Les autres éléments du résultat global du groupe au 31/12/N correspondent aux écarts de réévaluation de 135 K€ et 25 K€ et à l'écart actuariel de 13 K€ diminués de la partie minoritaire, soit 135 + 25 + 13 – 18 = 155 K€. Pour connaître le montant au 31/12/N-1, il faut soustraire la variation de l'exercice N (*se reporter à la note n° 4*) de 35 K€, soit 155 – 35 = 120 K€.

<sup>3</sup> *Se reporter au compte de résultat.*

<sup>4</sup> Les deux premières notes au bas de la balance de l'énoncé indiquent que les autres éléments du résultat global de l'exercice s'élèvent au total à 43 000 € = 25 000 + 15 000 + 3 000 (détail du montant que l'on retrouve dans l'état du résultat global) dont 8 000 € revenant aux minoritaires, soit 35 000 € (= 43 000 – 8 000) pour le groupe.

### **Commentaire sur les éléments de correction de l'exercice 3**

Avec l'IFRS 18, le flux net de trésorerie généré par l'activité doit être calculé à partir du résultat d'exploitation (et non du résultat de l'exercice).